

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2018

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Tous les efforts ont été déployés afin d'assurer que les renseignements compris dans le présent rapport sont exacts aux dates indiquées dans le rapport; toutefois, le FNB ne peut garantir l'exactitude ni l'exhaustivité de ce document. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus. Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs aléatoires, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures futures de la direction, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste de risques, d'incertitudes et d'hypothèses précitée n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 13 novembre 2018

La présente Analyse du rendement du Fonds par la direction présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et développements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de la période close le 30 septembre 2018. Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Pour des renseignements sur le rendement à plus long terme du FNB, selon le cas, veuillez vous reporter à la rubrique *Rendement passé* du rapport. Dans le présent rapport, « Mackenzie » désigne la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de -0,6 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de -0,2 % pour l'indice général du FNB, soit l'indice MSCI Europe (net), et à un rendement de 0,1 % pour l'indice restreint du FNB, soit l'indice TOBAM Maximum Diversification Developed Europe. Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans l'indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Les marchés boursiers européens ont tiré parti de l'accroissement de l'activité économique durant la période, l'économie mondiale ayant progressé malgré les incertitudes commerciales et géopolitiques. Cependant, la dépréciation des monnaies d'Europe par rapport au dollar canadien a considérablement pesé sur les rendements en dollars canadiens. La Banque centrale européenne a gardé son taux directeur inchangé, mais a confirmé qu'elle mettra un terme à son programme d'achats d'actifs à la fin de 2018.

La philosophie de placement de base du FNB cherche à accroître la diversification grâce à une exposition équilibrée à tous les facteurs de risque pertinents sur les marchés boursiers européens. Compte tenu de cette approche, les risques propres au FNB peuvent être moins concentrés que ceux d'un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, comme l'indice général.

Le FNB a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice général, principalement en raison de la sélection de titres au Royaume-Uni. La surpondération et la sélection de titres du Danemark ont également nui aux résultats. Du point de vue sectoriel, le choix de placements dans les secteurs des produits industriels et des matières a plombé les résultats.

En revanche, la sous-pondération et la sélection de titres de l'Allemagne ont été bénéfiques. Sur le plan sectoriel, la sélection de titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et de la consommation courante a eu une incidence positive sur les résultats. Compte tenu du mandat du FNB, il est plus pertinent de comparer son rendement à celui de l'indice restreint.

L'écart de rendement entre le FNB et l'indice restreint est principalement attribuable aux frais de gestion et autres frais d'exploitation. Les retenues d'impôt au titre des revenus ont aussi eu une incidence sur le rendement.

Au cours de la période, des changements ont été apportés aux titres du FNB afin de rendre compte de la nouvelle composition de l'indice restreint.

Actif net

La valeur liquidative du FNB est passée de 80,7 millions de dollars au 31 mars 2018 à 72,3 millions de dollars au 30 septembre 2018, soit une diminution de 10,5 %. Cette variation est principalement attribuable à une perte nette de 0,1 million de dollars (compte tenu du revenu de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, à des rachats nets de 7,1 millions de dollars et à des distributions en espèces de 1,2 million de dollars.

Événements récents

Le FNB étant un fonds indiciel, ni les attentes du marché ni les récents développements n'ont d'incidence sur la composition du portefeuille.

Transactions entre parties liées

Les ententes suivantes ont donné lieu à des frais versés par le FNB à Mackenzie ou à des sociétés affiliées au FNB.

Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé de 0,65 % pour le FNB au cours de la période close le 30 septembre 2018 a été légèrement inférieur au RFG de 0,67 % pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Le FNB a versé des frais de gestion à Mackenzie au taux annuel de 0,60 % au cours de la période. Le 10 octobre 2018, le taux annuel des frais de gestion payés par le FNB à Mackenzie a diminué à 0,50 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Mackenzie a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement, la prestation d'autres services et la licence d'utilisation de l'indice, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.



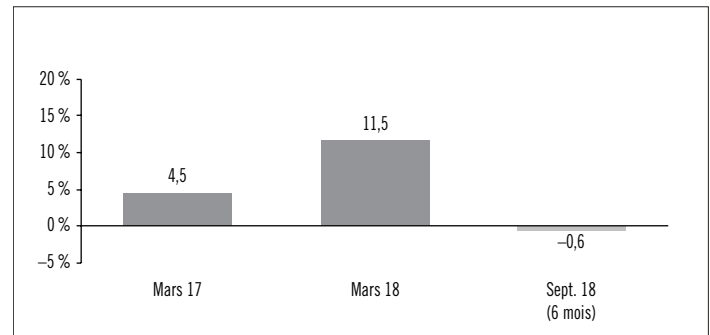
Autres transactions entre parties liées

Mackenzie est une filiale en propriété exclusive de la Société financière IGM Inc. (« IGM »). IGM est une filiale de la Corporation Financière Power, elle-même filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à la Corporation Financière Power sont considérées comme des sociétés affiliées à Mackenzie. Au 30 septembre 2018, le FNB détenait les participations suivantes dans des sociétés affiliées à Mackenzie : 10 258 \$ dans des titres émis par SGS SA, 0,1 million de dollars dans des titres émis par Umicore SA et 0,2 million de dollars dans des titres émis par Pernod Ricard SA. Ces placements représentaient 0,4 % de la valeur liquidative du FNB. Mackenzie a effectué ces placements en se fondant sur l'approbation du Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie. Le Comité d'examen indépendant a émis cette approbation sous réserve de la réalisation de ces placements conformément aux politiques de Mackenzie. Les politiques de Mackenzie sont conçues pour s'assurer que les transactions entre parties liées i) sont libres de toute influence de la part d'une entité liée à Mackenzie et ne tiennent compte d'aucune considération relative à une entité liée à Mackenzie; ii) représentent l'appréciation commerciale de Mackenzie, sans tenir compte de considérations autres que les intérêts supérieurs du FNB; et iii) mènent à un résultat juste et équitable pour le FNB.

Les fonds de placement gérés par Mackenzie investissent dans le FNB conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 30 septembre 2018, des fonds gérés par Mackenzie détenaient 6,2 % de la valeur liquidative du FNB. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction du cours du moment.

Rendement passé

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (7 septembre 2016), selon le cas.



FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EUROPÉENS MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2018

FINB BÉTA STRATÉGIQUE

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2018

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Actions	99,6
Trésorerie et placements à court terme	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,2)

Répartition régionale

<i>Répartition régionale</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Royaume-Uni	27,3
France	11,9
Suisse	9,7
Danemark	8,6
Allemagne	7,4
Autres	5,5
Finlande	4,6
Irlande	4,5
Suède	3,3
Pays-Bas	3,3
Italie	3,1
Espagne	3,1
Belgique	3,0
Norvège	2,4
Luxembourg	1,9
Trésorerie et placements à court terme	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,2)

Répartition sectorielle

<i>Répartition sectorielle</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Consommation discrétionnaire	17,3
Consommation courante	16,8
Soins de santé	16,6
Services financiers	12,6
Produits industriels	10,2
Matières	7,3
Technologie de l'information	6,1
Énergie	4,0
Services publics	3,4
Immobilier	2,8
Services de télécommunications	2,5
Trésorerie et placements à court terme	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,2)

Le FNB n'a pas couvert son exposition aux devises à la fin de la période.

Les 25 principaux titres

<i>Émetteur</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
SES SA	1,6
Nestlé SA	1,5
Neste Oil OYJ	1,5
Kerry Group PLC	1,5
Roche Holding AG	1,5
Pandora AS	1,4
Pearson PLC	1,4
Randgold Resources Ltd.	1,4
Novo Nordisk AS	1,3
Novartis AG	1,2
Lindt & Sprungli AG-PC	1,1
AstraZeneca PLC	1,1
Marine Harvest ASA	1,1
UCB SA	1,0
GlaxoSmithKline PLC	1,0
Novozymes AS	1,0
GW Pharmaceuticals PLC	1,0
UBI Banca - Unione di Banche Italiane SCPA	0,9
AIB Group PLC	0,9
Tullow Oil PLC	0,9
Eutelsat Communications SA	0,9
Hennes & Mauritz AB	0,8
Unilever NV	0,8
H. Lundbeck AS	0,8
Vestas Wind Systems AS	0,8

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	28,4
---	-------------

Le FNB ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2018 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB.



MACKENZIE
Placements

FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EUROPÉENS MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2018

FINB BÉTA STRATÉGIQUE

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

Série E (symbole boursier : MEU)	30 sept. 2018	31 mars 2018	31 mars 2017
Actif net, à l'ouverture	23,07	21,00	20,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,57	0,55	0,17
Total des charges	(0,10)	(0,35)	(0,11)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,11	0,73	–
Profits (pertes) latent(e)s	(0,62)	0,63	0,98
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	(0,04)	1,56	1,04
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	(0,35)	(0,33)	(0,49)
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–
Distributions annuelles totales³	(0,35)	(0,33)	(0,49)
Actif net, à la clôture	22,59	23,07	21,00

1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences se trouve dans les *Notes annexes*.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Série E (symbole boursier : MEU)	30 sept. 2018	31 mars 2018	31 mars 2017
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)¹	72 286	80 747	4 199
Parts en circulation (en milliers)¹	3 200	3 500	200
Ratio des frais de gestion (%)²	0,65	0,67	0,68
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,65	0,67	0,68
Ratio des frais de négociation (%)³	0,16	0,25	0,25
Ratio des frais de négociation avant les remboursements (%)³	0,16	0,41	1,69
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	36,29	74,99	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)⁵	22,59	23,07	21,00
Cours de clôture (\$)⁵	22,59	23,16	20,90

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Si le FNB a été établi au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé depuis la date d'établissement. Mackenzie peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.

3) Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Mackenzie peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.

4) Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le portefeuilliste du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins de un an.

5) Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.



MACKENZIE
Placements

Dénégation de responsabilité du fournisseur de l'indice

TOBAM est une marque de commerce et une marque de service déposée de TOBAM S.A.S. ou d'un membre de son groupe (« TOBAM ») qui est concédée sous licence à Corporation Financière Mackenzie en vue de certaines utilisations. La reproduction des données ou des renseignements de TOBAM sous quelque forme que ce soit est interdite à moins d'avoir obtenu le consentement écrit préalable de TOBAM S.A.S.

Le FNB n'est d'aucune façon parrainé, avalisé, vendu ou promu par TOBAM. TOBAM ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires ou propriétaires éventuels des titres du FNB ou à tout membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le FNB, en particulier, quant à la capacité du FNB de reproduire le cours et le rendement de l'indice TOBAM Maximum Diversification Developed Europe (l'« indice sous-jacent ») ou quant à la capacité de l'indice sous-jacent de reproduire le rendement du marché pertinent. La seule relation qu'entretiennent TOBAM et Corporation Financière Mackenzie (le « titulaire de licence ») consiste en l'octroi d'une licence à l'égard de certains indices, de certains renseignements, de certaines données, de certaines marques de commerce et de certaines dénominations commerciales de TOBAM. L'indice sous-jacent est établi, composé et calculé par TOBAM ou pour son compte, sans tenir compte du titulaire de licence ou du FNB. TOBAM n'a aucunement l'obligation de tenir compte des besoins du titulaire de licence ou des propriétaires ou propriétaires éventuels des titres du FNB lorsqu'elle établit, compose ou calcule l'indice sous-jacent. TOBAM n'est pas responsable de la détermination du calendrier d'émission ou de vente des titres devant être émis par le FNB, du prix ou des quantités de titres émis par le FNB, et elle n'a pas pris part à une telle détermination. TOBAM n'a aucune obligation ni n'engage sa responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des titres du FNB.

TOBAM NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE SOUS-JACENT NI DES DONNÉES QUI LE COMPOSENT ET ELLE N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ QUANT À TOUTE ERREUR OU À TOUTE OMISSION À L'ÉGARD DE CELUI-CI. TOBAM NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RENDEMENTS QU'OBTIENDRONT LE TITULAIRE DE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES OU PROPRIÉTAIRES ÉVENTUELS DES TITRES DU FNB OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ EN CONSÉQUENCE DE L'UTILISATION DE L'INDICE SOUS-JACENT OU DE TOUTE DONNÉE COMPRIS DANS CELUI-CI. TOBAM NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NIE EXPRESSÉMENT AVOIR DONNÉ TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADAPTATION À UNE FIN DONNÉE EN CE QUI CONCERNE L'INDICE SOUS-JACENT ET TOUTE DONNÉE COMPRIS DANS CELUI-CI.

Solactive AG est le mandataire externe chargé du calcul de l'indice TOBAM Maximum Diversification Developed Europe et reçoit une rémunération à ce titre. Solactive AG ne parraine, n'avalise, ne vend ni ne promeut un véhicule de placement offert par un tiers qui cherche à offrir un rendement fondé sur le rendement d'un indice. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

